



Abeille

Formation

Diversité

Miel

Qualité



Transhumance Mer

Terre Catalane

Montagne

Apiculteurs

Ensemble, engagés vers l'excellence

2017 - 2018



L'édito

Dans un édito, j'ai toujours eu du mal à définir une introduction, et une fois lancé, de conclure ou de synthétiser un rapport moral annuel. J'aurai d'autant plus de mal que, cette fois, j'ai la tâche de conclure à peu près sept ans de mandat, je vais le faire court.

Vous conviendrez que l'Apiculture d'aujourd'hui relève le défi d'affronter de multiples difficultés qui mettent en péril cette activité ancestrale.

L'obstination, dont vous faites preuve, pourrait paraître comme une épreuve du voyage d'Ulysse. Chaque jour est un jour nouveau, et dans cette lutte, aucun n'envisage le temps comme une projection dans l'avenir. En revanche, nous espérons un retour qui s'inscrirait dans une temporalité précise. Celle du retour des années passées où l'Apiculture était luxuriante.

Durant ces années, le Conseil d'Administration et moi-même avons essayé d'imaginer des actions, des solutions pour nous permettre d'atténuer nos tâches. A partir de l'identification des problèmes que nous rencontrons, à notre niveau de compétence et d'action, nous avons fait venir plusieurs spécialistes de l'Apiculture, pour nous proposer des solutions, certes techniques, mais maintenant indispensables à notre existence. Nous avons essayé d'animer cette belle Maison de l'Apiculture que nous avons reçue de nos prédécesseurs et c'est avec fierté et honneur que j'ai essayé d'accomplir cette extraordinaire tâche que vous m'avez confiée durant pratiquement 7 ans (un chiffre hautement symbolique).

De l'action, du développement, de la promotion qui me rappellent, entre autres, notre intervention au Salon de l'Agriculture avec notre tentative de création d'une marque locale, tentative ...

Puis de la division, cette satanée division, cette opération à deux interlocuteurs, qui en associe un troisième, la discorde. Elle ne rend pas service à notre filière et nous en payons le prix.

Ah ! Si tous les apiculteurs du monde pouvaient se tenir la main, nous ferions une grande Chaîne...

Le Syndicat a failli vaciller. Affaibli, il a survécu, mais a perdu aussi de sa force, et a perdu, à mon sens, de la vitesse. Il est, tout de même, resté sur ses fondamentaux : la formation. Nous devons être fiers des personnes qui ont dispensé de leur temps pour ces engagements au service, non seulement, des stagiaires, mais également des Abeilles, de l'Environnement et de l'Humanité.

Les incertitudes financières relatives à la réforme des collectivités territoriales nous ont fait naviguer dans le brouillard un certain temps en nous obligeant à naviguer à vue, la suspension des emplois aidés nous durcit la tâche et les perspectives.

Le frelon, et l'absence de mesure adéquate pour organiser une lutte efficace, nous laisse devant un spectacle effroyable qui détruit tous les efforts consentis à la préservation de notre patrimoine apicole et affectif.



J'apprends que, par un décret du 21 avril 2017 n°2017-595, la destruction des nids de frelon serait à la charge de l'état. Où est l'application ?!!! On se fout de nous et en plus on se moque de l'effort consenti par les associations et syndicats apicoles qui œuvrent très souvent gracieusement pour la collectivité.

La dégradation environnementale perpétrée par l'utilisation de pesticides divisent les positions apicoles et agricoles alors qu'elles ne font qu'une. La raison devrait peut être un jour l'emporter si on est capable de préserver l'essentiel, notre socle commun, la terre sur laquelle nous sommes posés et de trouver, également, des alternatives pour réguler le réchauffement climatique.

Et pourtant, c'est dans ce contexte que nous avons été capables d'œuvrer, avec la Chambre d'Agriculture et son Président Michel Guallar ainsi que l'aide précieuse des élèves ingénieurs de SupAgro Montpellier, à la réalisation d'une miellerie collective. Un dénominateur commun nous a rassemblés dans cet accomplissement : le développement de l'Agriculture départementale, celle qui, ne l'oublions pas, nourrit les hommes.

La Mairie et le Maire d'Ortaffa se sont engagés dans cette magnifique réalisation qui, je l'espère, saura alléger la tâche de ceux qui voudront s'engager dans cette voie, moderniser nos outils de production et rendre à César ce qui est à César : le miel du Département est produit par les Apiculteurs du Département. Je souhaite que, grâce à cet outil, ils repartent à la conquête de l'entière distribution sur notre Département, comme cela aurait dû être le cas depuis fort longtemps.

Malgré tout cela, je vous remercie de toute la confiance que vous m'avez déléguée et je vous souhaite autant de bonheur que j'en ai ressenti dans cette indélébile expérience qui sera pour moi un très grand souvenir dans mon existence.

Je vous souhaite tout le bonheur du Monde avec nos Abeilles.

Merci de tout cœur à toutes les femmes et hommes de bonne volonté qui s'engagent pour nos Abeilles.

Michel BARCELO, Président de l'USAR



ADMINISTRATEURS

Alexandre Andrès,
Henri Barcelo,
Daniel Boubel,
Claude Duffaud,
Clément Duron,
Christophe Escamez,
Coryne Jacob,
Andrée Tomas

RESPONSABLE RUCHER ECOLE

Clément Duron

ANIMATRICE

Claire Prévost

FORMATEURS

Magali Laffont,
Emeline Guillaume,
Jean-Marie Hubach,
José Farré





Sommaire

Les missions du syndicatp.05

Le Rucher école

Initiation à l'apiculturep. 06

Initiation élevage de reinesp. 07

Le papier du Rucher école.....p.08

Le mot du trésorier.....p.09

Les stages 2017.....p. 10

Les stages 2018.....p.11-12

La vie du syndicat

Pépinière d'essaims départementalep. 13

Projet de mielleries collectives dans les P.O.....p. 14

Promotion de l'apiculturep. 15

Infos pratiques

Les aidesp. 16

Infos sanitaires

Point sur le frelon asiatique dans le départementp. 17

Nos partenairesp.18-19





Les missions du syndicat

'Assurer et défendre la pérennité de l'abeille, Apis Mellifera'

- **Organisation d'événements** autour de l'apiculture.
- **Formation des apiculteurs** débutants sur le Rucher école.
- **Stages de perfectionnement** à la demande des professionnels et des porteurs de projet : conforter le développement économique des exploitations et leur diversification (élevage de reines, essais, gelée royale, produits transformés...).
- **Accompagnement technique et réglementaire** auprès des apiculteurs (dossier d'aide France Agrimer, MAEC, Calamité sécheresse...).
- **Développement de la filière apicole** : réflexion autour d'une marque, d'un atelier de transformation collectif, d'une miellerie collective, création d'un centre d'élevage et de sélection.
- **Actions de sensibilisation** du grand public et des collectivités.





rucher école

Initiation à l'apiculture



> MÉTHODE PÉDAGOGIQUE

Exposé en salle.
Cours pratiques au Rucher école.

> FORMATEURS

Clément Duron
Emeline Guillaume
Magali Laffont

> INTERVENANTS

USAR, Botaniste,
Apiculteurs professionnels, Commercial

> OBJECTIFS

- Débuter en apiculture.
- Recrutement de futurs apiculteurs.
- Améliorer les connaissances dans la conduite de rucher.
- Reprise de confiance en soi.
- Lieu de rencontre et d'échanges entre passionnés.

> PUBLIC VISÉ

- Apiculteurs débutants et porteurs de projet.

> CONTENU

Présentation des acteurs	Nourrissement
Apis Mellifera	Botanique
Histoire de l'apiculture	Réglementation
Anatomie de l'abeille	Conditionnement
La colonie	Commercialisation
Organisation dans la ruche	
Les produits de la ruche	Apithérapie
Sanitaire	Transhumance
Multiplication des colonies	Mise en hivernage



DATE : De mars à juin puis de septembre à octobre,
15 journées (1 samedi sur 2).

LIEU : Maison de l'apiculture, Ille-sur-Têt.

TARIF : 300 € - 250 € pour les adhérents



rucher école

Initiation élevage de reines

> OBJECTIFS

- Faire le point sur les pratiques actuelles.
- Créer de l'autonomie dans la gestion et le renouvellement du cheptel.
- Apprendre à sélectionner les bonnes colonies, effectuer l'élevage de reines de façon performante.
- Faire face aux fortes mortalités et/ou développer de nouvelles orientations.

> PUBLIC VISÉ

- Apiculteurs avisés, professionnels, porteurs de projet.

> CONTENU

Présentation des acteurs	Conditions de développement d'un atelier
Apis Mellifera	Réglementation
Elevage naturel de reines dans la ruche	Commercialisation
Techniques de production	Intégration d'un atelier dans une exploitation



> MÉTHODE PÉDAGOGIQUE

Exposé en salle.
Cours pratiques au Rucher école.

> INTERVENANTS

Jean-Marie Hubach,
José Farré,
Membres de l'U.S.A.R.

DATE : Mars, avril (3 jours).

LIEU : Maison de l'apiculture, Ille-sur-Têt.

TARIF : 150 € - 110 € pour les adhérents.



Le papier du rucher école



Le rucher école de l'USAR est un formidable lieu d'apprentissage de la vie des abeilles et de la gestion d'une à plusieurs colonies.

Nous avons la chance de vivre dans un département propice à l'apiculture, à proximité d'infrastructures syndicales actives et de disposer de matériel adapté pour recevoir des stagiaires débutants ou expérimentés. Ajoutez-y des stagiaires curieux et motivés : voilà le cocktail idéal pour débiter l'apiculture.



Pour notre part, formateurs pour la première année en 2016, nous proposons aux stagiaires de raisonner sur la gestion d'une ruche et d'un rucher sur une saison apicole entière et de réaliser ensemble toutes les actions qu'un apiculteur est amené à réaliser sur ses colonies. C'est avec plaisir que nous avons renouvelé notre engagement auprès de nouveaux stagiaires et des 30 colonies de l'USAR pour la saison 2017 afin de partager notre expérience des abeilles avec de futurs apiculteurs et apicultrices.

Au programme, visites de printemps, essaimage artificiel, essaimage naturel, production de miel (récolte, extraction, mise en pot), entretien du matériel, vigilance sanitaire, connaissance de l'environnement, transhumance, repas partagés, travail en commun et partage d'expériences. Et pour la théorie : histoire de l'apiculture, anatomie de l'abeille, les habitants de la ruche, les races, les produits de la ruche, l'apithérapie, l'intelligence des abeilles, le rôle de l'abeille dans la biodiversité, la réglementation, le sanitaire. Une sortie botanique a également été organisée avec le botaniste M. Marcel Juanchich.

Nous souhaitons aux stagiaires 2017 un bon envol 2018 !!

2018 verra le remplacement d'Emeline et Clément. Magali et une nouvelle équipe attendent la nouvelle promotion !

*Emeline Guillaume, Magali Laffont et Clément Duron,
formateurs du Rucher école*





Le mot du trésorier



Les bonnes nouvelles : notre nombre d'adhérents a augmenté en 2017.

Le compte de résultat sera positif cette année, grâce en particulier :

- A l'aide fidèle du Conseil Départemental
- A l'apport de la Pépinière de l'Usar et du rucher école
- A la limitation des dépenses réduites seulement au fonctionnement

Le niveau des activités - formations, manifestations - est resté cependant équivalent à l'année précédente.

Le miel, les produits de la ruche sont des sujets d'actualité dans les médias et dans les préoccupations des consommateurs. Les résidus de produits phytosanitaires, les origines des miels sont l'objet de questions.

Nul doute que l'avenir de la filière Apiculture, comme d'autres, réside dans des produits de qualité, des circuits courts, de la transparence.

Un plan d'action qualité me semble être le fil rouge de 2018 :

Améliorer notre communication, approfondir nos formations, proposer d'autres services, informations sanitaires, la lutte contre le frelon asiatique, l'aide à la valorisation des produits de nos apiculteurs des PO, ... Voici quelques pistes...

Qui n'auront de résultats que grâce à la participation de nos adhérents, notre animatrice, du Conseil d'Administration, du GDSA, des collectivités, du Département...

Un grand merci à toutes celles et tous ceux qui ont donné de leur énergie et de leur temps pour faire fonctionner notre organisation en 2017 !

Belle année 2018 à tous.

Daniel Boubel, Trésorier de l'USAR



en 2017... Stages de perfectionnement



APITHÉRAPIE

Une conférence, réunissant une cinquantaine de personnes, sur les propriétés curatives et les indications thérapeutiques des produits de la ruche a eu lieu en février.

Elle était menée par James Poulain, consultant en apithérapie de l'AFAP et s'est terminée par un goûter convivial.



MULTIPLICATION DES ESSAIMS DE LA PÉPINIÈRE

Plusieurs journées de préparation, de travaux et de multiplication d'essaims avec introduction de reines fécondées ont eu lieu sur les colonies de la pépinière.





en 2018... *Stages et conférences*

FABRICATION DE TOURONS ET DE PAINS D'ÉPICES



OBJECTIF : Apprendre à élaborer des tourons et du pain d'épices de qualité pour la commercialisation.

CONTENU : Démonstration par un formateur pâtissier, puis réalisation individuelle. Fiches techniques fournies.

LIEU : Lycée professionnel C. Bourquin à Argelès-sur-Mer.

DATE : 5 février 2018.

COÛT : 21€ pour les adhérents.



PERFECTIONNEMENT EN APICULTURE POUR LES STAGIAIRES 2017

OBJECTIF : Répondre aux demandes des stagiaires de l'année 2017 concernant des compléments d'information ou des approfondissements.

DATE : Démarrage en mars avec la visite de printemps - Suite à définir.

COÛT : à définir.

CONFÉRENCE SUR L'APITHÉRAPIE

OBJECTIF : Connaître et pouvoir transmettre des informations précises sur les propriétés curatives des différents produits de la ruche.

DATE ET COÛT : à définir.





en 2018... Stages de perfectionnement

LES BONNES PRATIQUES DE LUTTE CONTRE LE VARROA

Une intervention du Vétérinaire est prévue au printemps.

DATE : à définir.

COÛT : gratuit.

CONDUITE DU RUCHER EN APICULTURE BIOLOGIQUE

OBJECTIF : Connaître la réglementation (les différents cahiers des charges) en AB, le processus de certification, et la gestion sanitaire.

DATE ET COÛT : à définir.

FABRIQUER SON VINAIGRE DE MIEL

OBJECTIF : Savoir fabriquer son vinaigre de miel et maîtriser les étapes de la fabrication et de la conservation. Connaître la réglementation pour la commercialisation.

DATE ET COÛT : à définir.



FABRICATION DE SAVONS PERFECTIONNEMENT

OBJECTIF : Approfondir les techniques de saponification à froid et connaître la réglementation en matière de commercialisation de cosmétiques.

CONTENU : Atelier pratique de fabrication de savons et de produits dérivés. Cours théoriques sur la réglementation.

DATE : 1 journée en automne, à définir.

COÛT : 20 €.

Concernant les dates et les tarifs,
n'hésitez pas à contacter la Maison de l'apiculture.
*Cette liste n'est pas exhaustive et est susceptible d'être
modifiée en fonction des inscriptions aux différents stages.*





... en 2017
La vie du syndicat



Développement de la pépinière d'essaims départementale

Face à l'absence de solutions rapidement mises en œuvre pour inverser les pertes massives de colonies d'abeilles constatées depuis quelques années, l'USAR a décidé de créer, en 2015, une pépinière d'essaims pour soutenir ses adhérents.

Parmi ces adhérents, certains pratiquent déjà la multiplication des essaims afin de faire face à des pertes annuelles récurrentes, mais cette solution n'est pas encore partagée par tous. Cette pépinière a donc pour vocation première de former les apiculteurs à cette pratique.

La pépinière a démarré la saison apicole 2017 avec une quarantaine de ruches et 90 essaims ayant hivernés sur le site de la ferme pédagogique Saint Roch.

76 de ces essaims ont été vendus aux adhérents. La moitié des ruches de la pépinière a transhumé cet été à Saint Michel de Cuxa et l'autre moitié dans le Haut Vallespir.

Nous avons investi dans une centaine de ruchettes en bois, pour la multiplication des essaims, fabriquées par l'ESAT de Lézignan.

En raison de la pression du frelon et de la sécheresse lors de la transhumance, nous n'avons pu préparer qu'une quarantaine d'essaims, avec introduction de reines fécondées, pour le printemps prochain. Ils serviront donc essentiellement au renouvellement de la pépinière en 2018.



... en 2017
La vie du syndicat

Projet de mielleries collectives dans les Pyrénées-Orientales



Ce projet a pour objectifs de conforter la filière apicole départementale par la mutualisation des moyens de production et de favoriser l'installation de jeunes apiculteurs.

En 2016, une étude de faisabilité a été menée, en partenariat avec la Chambre d'Agriculture et le Conseil Départemental, par un groupe d'étudiants de SupAgro Montpellier.

Une soixantaine d'apiculteurs du Département se sont montrés intéressés par ces projets.

La commune d'Ortaffa a proposé d'accueillir une de ces mielleries. Suite à cette candidature, une quinzaine d'apiculteurs du secteur se sont investis dans le projet. Une nouvelle étude, sur le fonctionnement de la miellerie, est actuellement menée par 4 élèves ingénieurs de SupAgro Montpellier.



Le groupe d'apiculteurs se réunit régulièrement pour étudier, avec la mairie, des conseillers de la Chambre d'Agriculture ou l'architecte, tous les aspects du projet (fonctionnement de la miellerie, structure juridique, conformité des locaux,...). La miellerie collective devrait être construite en 2018. De nouveaux porteurs de projet apicole peuvent encore rejoindre l'équipe investie dans cette création.

Nous envisageons également d'y associer :

- une assistance technique pour éviter les échecs et renforcer le professionnalisme,
- un volet pédagogique de sensibilisation à l'apiculture et à la sauvegarde des abeilles auprès du public,
- une partie des locaux destinée aux petits apiculteurs qui pourront bénéficier d'un forfait journalier pour extraire leurs récoltes.

Parallèlement, nous recherchons toujours une commune sur le Conflent susceptible d'accueillir une autre miellerie pour les apiculteurs de ce secteur. A ce jour, rien de concret n'a émergé.



événements Promotion de l'apiculture

Manifestations 2017



- Forum des Métiers
- Journée des Archives Départementales sur le thème de l'apiculture en Roussillon
- Foire aux chevreaux
- Fête des éleveurs
- Marché Slow Food de producteurs
- Fête de la Nature à Perpignan
- Fête des fruits et légumes frais

- Fête du Miel Saint-Michel-de-Llotes
- Foire au miel Villefranche-de-Conflent
- Journée des Nouveaux Catalans
- Semaine du Goût



Animations pour les scolaires ou tous publics

- A l'école primaire de Montesquieu des Albères
- A l'EREA Joan Miro de Perpignan
- Sur le site Départemental des Dosses
- Pour l'UDSIS, à Saint Jean Pla de Corts, dans le cadre de la Semaine du Goût
- A l'école élémentaire de Brouilla, dans le cadre de la Semaine du Goût
- A l'école primaire du Soler pour la Fête des Sciences.



~ Concours des Miels de France ~

Ce nouveau concours aura lieu en janvier 2018.

Plusieurs apiculteurs du Département y participent afin de faire connaître et rayonner la qualité de notre miel départemental dans toute sa diversité de miellées.



Infos pratiques

Les aides

Installation, Formation, Développement apicole ; l'USAR vous accompagne dans vos demandes d'aides.

PUBLIC VISÉ

- Apiculteur > 50 ruches affilié à l'AMEXA ou cotisant solidaire MSA ou en cours d'installation (PPP)

AIDES

VIVEA

- Aide à la formation continue pour les exploitants agricoles, conjoints collaborateurs, aides familiales, PPP, cotisants solidaires. Démarche effectuée par l'organisme de formation.

FRANCE AGRIMER

- Aide à la transhumance (matériel neuf et destiné uniquement à l'usage apicole).
Demande d'aide : décembre 2017.
Demande de paiement : Août 2018.
- Aide au maintien et au développement du cheptel apicole (matériel neuf ou occasion).
Demande d'aide : janvier 2018.
Demande de paiement : Août 2018.

PAC MAEC

- Aide au soutien ou à la conversion à l'Agriculture Biologique. Demande d'aide : Mai 2018.
- Aide Mesure Apicole : mettre l'apiculture au service de la biodiversité végétale.
Demande d'aide : Mai 2018.

RÉGIONAL

- Aide à l'accompagnement pré et post installation.
- Aide à l'acquisition et aménagement de foncier.
- Aide à la protection des ruchers de haute montagne (Capcir, Nord des Angles). Demande d'aide : Mai 2018.

CONSEIL DÉPARTEMENTAL

- Aide à la création de stands de vente directe, à la réalisation de plaquettes promotionnelles, à la mise en place de panneaux directionnels.

Pour plus d'informations sur la réglementation et les aides, n'hésitez pas à contacter la Maison de l'apiculture.

INFORMATION DE DERNIÈRE MINUTE

La destruction des nids de frelons asiatiques dorénavant à la charge de l'Etat

Dans la revue de novembre de l'Abeille de France, on apprend « la publication en toute discrétion » du **décret 2017-595 du 21 avril 2017**, obligeant les **Préfets à prendre en charge financièrement la destruction des nids** installés sur le domaine public et chez les particuliers.

L'Usar va donc se rapprocher du Préfet des P.O. pour fixer les modalités d'application de ce décret au plus vite.

Point sur le frelon asiatique dans le département

La pression du frelon asiatique s'aggrave dans notre département avec, chaque année, un peu plus de petits apiculteurs qui cessent leur activité car ils perdent toutes leurs abeilles.

Reconnu espèce invasive dangereuse pour les abeilles et de nombreux insectes pollinisateurs, il représente aussi un danger pour l'homme, la biodiversité et pèse également sur les activités viticoles et arboricoles.

Malgré nos alertes, depuis plus de 2 ans, auprès des pouvoirs publics, il n'y a toujours pas de plan de lutte au niveau régional ou départemental.

Le seul progrès, en matière de prise en charge de destruction des nids, nous le devons à plusieurs Communautés de communes qui ont décidé de voter des budgets pour ce poste.

La Communauté de communes Conflent Canigou a été la première à réagir en votant un budget pour la destruction de 100 nids en 2016, puis en 2017. Malheureusement, ce budget était déjà épuisé fin octobre 2017 en raison de la progression du frelon.

Les Communautés de communes du Vallespir et du Sud Roussillon ont également voté des budgets pour la destruction des nids cette année.

A titre indicatif, le désinsectiseur SOS Guêpes a détruit 40 nids en 2013, 200 en 2015, 200 en 2016 et 250 en 2017. Pendant ce temps, combien de nids n'ont pas été pris en charge faute de signalement ou de financement pour les détruire.

Tous les départements de la Région Occitanie sont confrontés à la pression grandissante du frelon asiatique sur l'apiculture et au manque d'organisation des pouvoirs publics en matière de lutte (cf. exemple du Lot dans l'encadré ci-contre).

Devant ce triste constat, nous réitérons notre demande auprès de l'Etat, de la Région et du département pour la mise en place d'un plan de lutte contre le frelon asiatique.

LE FRELON ASIATIQUE DANS LE LOT

Il est arrivé en 2006 dans notre département. Jusqu'à 2012, avec l'appui de la Préfecture nous avons recensé les nids, des milliers chaque année, et transmis les infos remontées des communes et des apiculteurs vers le Muséum d'Histoire Naturelle.

Nous avons préconisé le piégeage de février à fin mai pour les fondatrices et formé des apiculteurs à la destruction des nids (7 équipes réparties sur le territoire équipées de perches de 15m au SO_2). Le produit SO_2 donnait de très bons résultats très faciles et rapides.

Depuis l'interdiction du SO_2 , tout est remis en cause, nous n'avons plus que 2 équipes qui fonctionnent à l'insecticide. La plupart des nids traités le sont par des professionnels qui détruisent uniquement les nids signalés bénéficiant d'une prise en charge financière.

Certaines communes prennent en charge les destructions sur le domaine public (Cahors). Sur d'autres communes, participation même pour le secteur privé (Figeac). Pour chacune des agglomérations, 30 à 50 nids détruits selon les années.

Face à ce manque de coordination, nous sommes toujours en demande auprès de la Préfecture pour essayer de trouver une solution, comme celle, exemplaire, du Morbihan, par exemple.

Le Président de « La Ruche du Quercy », Guy Delpuech



Nos Partenaires



ICKO
MAISON D'APICULTURE
depuis 1947

TOITS

EN TÔLE GALVANISÉE !

Nous produisons des toits étanches de grande qualité !
Grand nombre de formats réalisables, fabrication sur mesure possible...



RUCHE

LA GAMME DE BOIS N°1 EN FRANCE

Notre gamme Ruchéco, vous assure légèreté et robustesse à prix compétitifs.
Un large choix de modèles standards, peinture, paraffinage et une fabrication spéciale sur mesure réalisable suivant vos besoins.



CANDIMIEL

LE CANDI À BASE DE MIEL

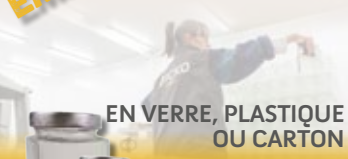
Le meilleur pour vos abeilles !
Attractif et stimulant, idéal comme nourriture hivernale.



EMBALLAGE

EN VERRE, PLASTIQUE OU CARTON

En palette complète ou sous film plastique, notre offre est la plus complète du marché, nos volumes importants nous permettent de vous assurer des prix bas.



CIRE D'ABEILLE

EN CARTON DE 1 KG ET 5 KG

À partir de 40 kg, possibilité de production personnalisée : format des feuilles, taille des cellules... à partir de 80 kg, possibilité d'un gaufage personnel. Notre atelier de gaufrage de cire d'abeille à Bollène est agréé n° FR04-039-713 et certifié ECOCERT FR-BIO-01.





www.icko-apiculture.com

ICKO APICULTURE - 413, rue A. Daudet - 84500 BOLLÈNE
Tél. 04 90 40 49 71 - Fax : 04 90 30 46 77 - contact@icko-apiculture.com





Passez au **VERT**
pour vos **étiquettes**

confiez-nous votre projet !



Z.I Les Loges - 49480 St Sylvain d'Anjou
tél. (33) 02 41 36 19 71
contact@novastick.fr



TOUT LE MATÉRIEL POUR L'APICULTURE

- ARTICLES DE RUCHES
- CIRES
- CONDITIONNEMENT
- DROGUERIE
- ÉQUIPEMENT MIELLERIE
- ÉLEVAGE REINES
- LIVRES
- MATÉRIEL MIELLERIE
- NOURRISEMENT
- PRODUITS DE BEAUTÉ
- PROTECTION
- RUCHE
- SPÉCIALITÉS
- TRAVAIL RUCHER

Mas Averos - La Serre Monteze - 66370 PÉZILLA-LA-RIVIÈRE

Tél. : 04 68 73 41 89

Horaires : Lundi : 9h-12h / 14h30-17h30 - Mercredi : 9h-11h30

Jeudi : 9h-12h / 14h30-17h30 - Samedi : 8h30-12h

Cerise et Groupama, toujours là pour vous



22 agences à
votre disposition
dans le département
des
Pyrénées-Orientales



Toujours là pour moi.

www.groupama.fr



L'USAR c'est 200 apiculteurs adhérents, 40 apiculteurs professionnels et 8 500 ruches en pays Catalan.

De la mer à la montagne, une apiculture de tradition en constante évolution.

- 1922:** Naissance de la Société d'apiculture des Pyrénées-Orientales.
- 1945:** La Société d'apiculture devient le Syndicat d'Apiculture des Pyrénées-Orientales (SAPO); adhère à la Fédération Apicole du Languedoc-Roussillon (FALR) et à l'Union Nationale de l'Apiculture Française (UNAF).
- 1955:** Création du Rucher Catalan, un nouveau syndicat apicole.
- 1958:** Le SAPO et le Rucher Catalan fusionne pour fonder l'Union Syndicale Apicole du Roussillon: l'USAR.
- 1972:** Mise en place du Rucher Ecole par André Laffitte et son Conseil d'Administration. Organisation d'événements autour du miel et des abeilles.
- 1989:** Construction de la Maison de l'apiculture avec les adhérents, Ille-sur-Têt.
- 2001:** Création du poste salarié d'animateur technicien apicole.
- 2005:** Abeille sentinelle de l'environnement, engagement du Conseil Général 66.
- 2011:** L'USAR accentue sa mission d'appui technique et de formation auprès des apiculteurs (intervention de Gilles Fert, Patrick Vienne).
- 2012:** Réflexion autour d'une marque collective pour le miel des Pyrénées catalanes. La formation continue...
- 2013:** Création d'un nouveau logo pour le syndicat, réflexion approfondie sur la création d'un centre d'élevage pour la sélection.
- 2014:** Baptême de la Maison de l'apiculture André Laffitte.
- 2015:** Création d'une pépinière d'essaims départementale, acquisition d'une apimobile.
- 2017:** Projet de création d'une miellerie collective départementale sur la commune d'Ortaffa.



Union Syndicale Apicole du Roussillon
Maison de l'apiculture
Avenue Aristée · 66130 Ille-sur-Têt
04 68 84 07 85 · usar@orange.fr
www.usar.fr

Du lundi au mercredi de 9h à 12h30 et de 13h à 17h
et le jeudi de 9h à 12h30

L'Usar est soutenue financièrement par le Département des Pyrénées-Orientales

